



COMPTE RENDU DE SEANCE DU 09 JANVIER 2017

ORDRE DU JOUR :

- Aménagement urbain (Abris-bus)
- Projet éclairage chapelle Notre Dame de Colombier
- Atelier municipal
- Aire de lavage
- Location petit foyer
- Délibérations
- Questions et informations diverses

Nombre de
Conseillers en
exercice : **08**

DATE DE LA
CONVOCATION :
05/01/2017

DATE DE
L'AFFICHAGE :
10/01/2017

Séance du conseil municipal du **Lundi 09 Janvier 2017 à 18h30**

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun-des-corbières**

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la Présidence de BOUTET Claude, Maire.

Présents : BOUTET Claude, CATHARY Jean-Claude, GRANDJEAN Stéphanie, COMPAIN Eliane, BROTO Robert

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents Excusés : MANITCH Serge (BOUTET Claude) FAUSTINO Sabine (GRANDJEAN Sabine) GARCIA Fabien (CATHARY Jean-Claude)

Démission : ALBANO Richard, LE COSSEC Gilbert, SENDRA Nicolas.

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h30, et propose de respecter l'ordre du jour énoncé sur la convocation du 05 Janvier 2017. M. le Maire propose de nommer Mme GRANDJEAN Stéphanie comme secrétaire de séance, et lui adjoint Mr Serge ESQUIVA. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 Novembre 2016.

Monsieur Le Maire propose d'approuver le compte rendu de la séance du conseil municipal du 18 Novembre 2016. Aucune observations n'étant soulevées il a été approuvé à l'unanimité.

Aménagement urbain :

Pour faire suite à la décision prise en séance du conseil municipal, monsieur le Maire informe l'assemblée que l'abris bus placé à l'intersection de la rue du 14 juillet et cours de la république a été démoli, que la façade de la maison a également été rafraichie afin d'éviter toute infiltration d'eau dans la maison de madame BONNEFOUS et que des barrières de travaux ont été installées afin qu'il n'y ait pas d'accident. Un rendez-vous est programmé le 23 janvier prochain avec les services du CAUE de l'Aude afin d'établir une orientation d'aménagement et de mise en valeur. Le compte rendu de ce rendez-vous sera étudié lors du prochain conseil municipal afin que les conseillers puissent donner leur avis. A suivre ...

Projet éclairage de la Chapelle Notre Dame de Colombier :

Les travaux de raccordement du réseau électrique à la chapelle étant presque terminés, il a été lancé un projet pour l'éclairage nocturne et de mise en valeur du bâtiment. Un rendez-vous a été programmé avec la société Ondine le 21 Décembre dernier pour mettre en place ce projet et définir les besoins nécessaires. L'étude ainsi que le chiffrage sera adressé prochainement pour suite à donner par le Conseil Municipal. A suivre ...

Aire de remplissage sécurisé :

Le montant total prévisionnel de cet investissement s'élèverait à la somme de : 363 000.00 €. La participation au titre du Féader (fond européens) qui serait accordé à ce dossier s'élèverait à la somme de : 182 952.00 €. Et la prise en charge de l'agence de l'eau serait de 107 448.00€. Participation restante à la charge de la Commune la somme de : 72 600.00€. Pour prétendre à un maximum de subvention la commune s'est engagée dans une démarche zéro phyto avec la participation de la chambre de l'agriculture. En ce qui concerne le prix de l'abonnement annuel et par badge, celui-ci serait fixé à 50€ et un prix du mètre cube d'eau consommé de 1.25€. Le dossier de demande de subvention a été déposé et nous attendons la suite à y donner. Il est bien évident que toutes ces sommes sont données à titre indicatif et qu'elles peuvent évoluer selon les obligations imposées par les différents organismes. A Suivre...

Location du foyer de campagne :

Madame Grandjean appelle les élus à réfléchir sur l'optimisation du foyer de campagne qui reste très peu exploité et propose de l'ouvrir à la location. Cette salle refaite à neuf de taille correcte et toute équipée peut servir à des assemblées générales, séminaires ou autre réunions pourrait effectivement être rentabilisée. Pas de location pour des festivités ou anniversaires. Le prix pourrait être fixé à 60 € pour la location et 200 € pour la caution. Le règlement serait identique à celui de la salle des fêtes et pourrait être louée à des personnes extérieures au village uniquement pour des réunions. Ce projet fera l'objet d'une prochaine discussion en séance du conseil municipal. A Suivre ...

Délibérations :

-Régularisation du terrain Biscaye au Lotissement la Bisto. Parcelle A 1327 d'une superficie de 160m² au prix de 15 € le m². Le Conseil Municipal autorise et charge monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette parcelle.

-Adoption du rapport établi par la commission d'Evaluation des charges transférées pour l'exercice 2016. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

-Approbation de l'accord local de gouvernance de la communauté de communes de la région Lézignanaise suite à l'extension du périmètre de l'intercommunalité avec l'ajout des communes de Roquecourbe et Saint-Coût-d'Aude. Voté à l'unanimité.

-Décision modificatives pour l'exercice comptable M14-2016 afin de pouvoir honorer les dernières factures de fonctionnement 2016. Voté à l'unanimité.

-Attribution du marché public de maîtrise d'œuvre à l'entreprise Gaxieu pour le projet de l'aire de remplissage sécurisé. Voté à l'unanimité.

- L'Acte d'acquisition pour le chemin piétonnier lotissement la Bisto / Avenue des corbières pour l'euro symbolique sera effectué chez maître BROUSSE notaire à Fabrezan. Voté à l'unanimité

Questions et informations diverses :

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal d'une doléance du locataire de l'appartement de l'école concernant des problèmes de moisissure. Les employés municipaux se rendront sur place afin d'évaluer les dégâts et vérifier si le système d'aération aux fenêtres a été mis en place.

Monsieur CATHARY relève que la somme de 8€ liée au relevé des compteurs par la société compteursys a été facturée aux usagés contrairement à ce qui avait été décidé. Monsieur Le Maire propose de déduire cette somme de la facture 2017. Le conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Rappels :

-Repas de la collectivité aux seniors de +de 65ans est prévu le jeudi 12 Janvier 2017 à partir de 11h30 à la salle des fêtes de la Commune.

-Vœux à la population le Vendredi 20 janvier 2017 à partir de 18h30 à la salle des fêtes également.

- Le projet pédagogique lancé par le cru corbières avec la pépinière départementale en collaboration avec l'école de Montbrun a eu lieu ce 09 janvier 2017 aux alentours de 15h00. C'est au total une quinzaine d'élèves qui ont planté arbres et arbustes le long du terrain de sport et préparé très soigneusement par les services techniques. Un goûter a ensuite été offert par la municipalité aux participants.

- La distribution des sacs d'ordures ménagères 2017 s'effectuera du 06 au 17 février prochain de 8h30 à 12h30 en Mairie.

L'ordre du jour étant clos et n'ayant plus de questions en suspens,

Monsieur Le Maire clôture la séance à 20h00

LES MEMBRES PRESENTS

NOM PRENOM	DOMICILE	DATE D'ELECTION	SIGNATURE
ALBANO Richard	8, Quartier J.Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Démission Octobre 2015
BOUTET Claude	Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
BROTO Robert	19, Av du 4 Août 1792 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
CATHARY Jean-Claude	4, Rue Jules Ferry 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
COMPAIN Eliane	1, Rue du château 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
FAUSTINO Sabine	33. Boulevard des pins 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Procuration à GRANDJEAN Stéphanie
GARCIA Fabien	3. Quartier J.Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Procuration à BOUTET Claude
GRANDJEAN Stéphanie	9. Avenue des Corbières 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
LE COSSEC Gilbert	13. Av du 4 Août 1792 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	démission Août 2014
MANITCH Serge	2. Rue Jean Moulin 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Procuration à CATHARY Jean-Claude
SENDRA Nicolas	5. Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Démission Novembre 2014